



Mise à l'enquête publique : L'administration communale de Collombey-Muraz soumet à l'enquête publique la demande suivante :

Demande d'autorisation d'exploiter un établissement public

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de boissons alcoolisées (LHR),

la Commune de Collombey-Muraz porte à la connaissance du public que Madame Wang Guanqiong, domiciliée Rue du Ban des Aiguilles 2 à 1920 Martigny, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite Loi.

- Adresse : Z.A. Pré Jacquet 1, Rte du Montagnier, 1868 Collombey
- Enseigne de l'établissement : « Youmi »
- Prestations : Offrir à titre commercial des prestations de mets et / ou boissons avec ou sans alcool, à consommer sur place ou à l'emporter en tant que :
- Café / Restaurant
- Heures d'ouverture et fermeture : LUN-JEU de 8.30 heures à 18.30 heures
VEN de 8.30 heures à 21.00 heures
SAM de 8.00 heures à 17.00 heures
DIM fermé
- Début de l'activité : dès autorisation

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande sont invitées à les présenter à la Commune, par écrit, dans un délai de 30 jours dès la publication au Bulletin officiel, expirant au **lundi 18 octobre 2021.**

L'Administration communale